

Spécification

**POUDRE DE LACTOSÉRUM DOUX**  
**ALIMENTATION ANIMALE**  
**Spécification Gemzu**

La poudre de lactosérum doux doit être conforme à la législation européenne/néerlandaise et être de qualité commerciale saine. De plus, la poudre de lactosérum doux pour l'alimentation animale doit répondre aux spécifications suivantes:

<b>Chimique/Physique</b>	<b>Critères</b>	
Humidité	4,5	% max.
Matière grasse	1,5	% max.
Cendres	9,0	% max.
Phosphatase	Négatif	
Protéines (N x 6,38)	11,0	% min. dans la valeur
Lactose	67,0	% min.
Acide lactique	2,5	% max.
pH (10%)	6	Min.
Solubilité	98,0	% min.
Purité	Disc B (ADPI)	Max.
Aspect, couleur, goût et odeur	Non déviants	

**Microbiologique/Bacteriologique**

Nombres de germes	100.000	/ gramme
Salmonelle	Négatif	/ 25 gr. / n=5, c=0
Coliformes	< 5	/ gramme

**Residus**

Antibiotiques	Négatif selon le test Delvo	
Chloramphenicol	Non détectable *	
Nitrites	max. 10 ppm.	

L'analyse de la qualité et/ou de la composition est effectuée selon les méthodes prescrites par le COKZ au moment de l'étude, sauf accord contraire.

\*

La limite de détection de la méthode d'analyse est de 0,1 µg/kg.